

LNF - Les Nouvelles Formations

26 RUE DE CHATEAUDUN - 75009 PARIS

*** ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ***

- **MAÎTRISER LA PRÉPARATION MENTALE DU SPORTIF ET L'ADAPTER A SON PUBLIC**
- **EXAMEN POUR LE CERTIFICAT DE PRÉPARATION MENTALE POUR LA PERFORMANCE PROFESSIONNELLE**

Je soussigné Pierre Pupier, agissant en tant que Président au sein de l'organisme de formation **LNF – Les Nouvelles Formations**

Certifie que : Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO

Demeurant au :
4 Quartier de la côte
SENTIER DES ECOLIERS
05400 VEYNES

A suivi la formation « Maîtriser la préparation mentale du sportif » et a participé à « l'examen pour le Certificat de Préparation Mentale pour la Performance Professionnelle ».

Financement : CPF - CAISSE DES DEPOTS
N° de dossier : 3879134623.

La formation s'est déroulée du 16/12/2020 au 25/02/2021 pour un total cumulé prévu de 60 heures.

Rappel de l'objectif de la formation :

À l'issue de la formation, le stagiaire aura compris le fonctionnement des outils de la préparation mentale. Il aura également appris à mettre en œuvre les principaux outils.

La surveillance des épreuves et le suivi des exercices pratiques ont été effectués par : Guillaume Bonneviot assistant pédagogique.

Fait à Paris, le 25/02/2021

Signature du stagiaire :

Pour l'organisme de formation
(Tampon et signature)



LNF - Les Nouvelles Formations

26 RUE DE CHATEAUDUN - 75009 PARIS

*** ATTESTATION D'ASSIDUITÉ ***

Je soussigné, Guillaume Bonneviot, représentant LNF – Les Nouvelles Formations, atteste que :

Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, demeurant au 4 Quartier de la côte
SENTIER DES ECOLIERS
05400 VEYNES

A suivi la formation « Maîtriser la préparation mentale du sportif » et « l'examen pour le Certificat de Préparation Mentale pour la Performance Professionnelle », qui se sont déroulés du 16/12/2020 au 25/02/2021 pour une durée totale prévue de 60 heures, conformément au programme pédagogique pré-établi en formation distanciel.
Son assiduité s'établit à 100 %.

L'ensemble des documents et éléments suivants ont permis d'établir l'attestation d'assiduité :

- Tous documents et données justifiant la participation effective à la formation et à l'examen.
- Tous documents et données justifiant de l'accompagnement et de l'assistance délivré au bénéficiaire par le dispensateur de formation.
- Les positionnements et les évaluations qui jalonnent ou terminent la formation.
- Les justificatifs complémentaires attestant de la réalisation des travaux exigés.

Paris, le 25/02/2021

Signature du stagiaire :

Pour LNF – Les Nouvelles Formations
Guillaume Bonneviot

LNF-Les Nouvelles Formations
26 RUE DE CHATEAUDUN
75009 PARIS
Siret : 82133754000024

